

A Saint-Jean se trouve également l'École de langues (français et anglais), bien que les langues officielles soient enseignées sur une échelle restreinte dans certaines bases des Forces canadiennes, et dans des centres civils sous les auspices de la Commission de la Fonction publique. D'autres langues peuvent être étudiées à l'École des langues étrangères des Forces canadiennes à Vanier (Ont.).

L'enseignement des métiers de soutien est dispensé par l'École d'administration et de logistique à la BFC de Borden (Ont.). L'enseignement de l'électronique se donne à l'École des communications électroniques à la BFC de Kingston (Ont.), et l'enseignement des sciences aérospatiales à l'École d'expérimentation du matériel aérospatial à la BFC de Borden. L'enseignement de diverses autres spécialités techniques se donne dans un certain nombre de bases à travers le Canada. Deux écoles navales, l'une située à la BFC d'Esquimalt (C.-B.) et l'autre à la BFC d'Halifax (N.-É.) assurent l'instruction élémentaire et supérieure relative aux métiers maritimes ainsi que la formation en vue des opérations des navires de guerre sur les côtes est et ouest.

L'entraînement au vol au niveau des «ailes» a lieu dans les provinces des Prairies: la sélection des pilotes et l'entraînement élémentaire au pilotage d'hélicoptères à Portage-la-Prairie (Man.), l'entraînement élémentaire au pilotage d'avions à voilure fixe à Moose Jaw (Sask.), et l'entraînement supérieur au pilotage à Cold Lake (Alb.). Les navigateurs et les observateurs reçoivent leur formation à la BFC de Winnipeg (Man.). Les Commandements opérationnels entretiennent des unités d'entraînement aux opérations de vol ainsi que des unités d'instruction technique pour apprendre aux hommes de métier et aux officiers spécialisés qui font partie de ces Commandements à se servir du matériel.

**Collèges militaires canadiens.** Les trois Collèges militaires canadiens sont le *Royal Military College of Canada* fondé à Kingston (Ont.) en 1876, le *Royal Roads* établi près de Victoria (C.-B.) en 1941 et le Collège militaire royal de Saint-Jean ouvert en 1952 à Saint-Jean (Qué.) et destiné principalement aux cadets francophones. En 1959, l'Assemblée législative de l'Ontario accordait au *Royal Military College* une charte l'autorisant à conférer des grades. En 1972, le ministère de la Défense nationale a conclu un accord qui permet aux diplômés du Collège militaire royal de Saint-Jean de recevoir des grades de l'Université de Sherbrooke. En 1967, les Collèges des Forces armées du Canada prenaient le nom de Collèges militaires canadiens.

Le rôle des Collèges est d'instruire et de former les élèves-officiers et les officiers en service en vue d'une carrière dans les Forces canadiennes. Les cours sont conçus de façon à développer leur personnalité et à leur procurer une éducation libérale, scientifique et militaire bien équilibrée conduisant à des diplômes en arts, sciences et génie. Le *Royal Military College of Canada* accepte les jeunes gens qui possèdent leur immatriculation senior et leur offre un cours de quatre ans. Le *Royal Roads* accepte également ceux qui possèdent leur immatriculation senior et après deux ans il les envoie au Collège militaire royal de Saint-Jean ou au *Royal Military College* pour faire leurs troisième et quatrième années. Le Collège militaire royal de Saint-Jean accepte les jeunes gens qui possèdent leur immatriculation junior ou senior en vue d'un programme d'études de quatre ou cinq ans; dans certaines disciplines les deux dernières années d'études se font au *Royal Military College*.

Au cours de l'année scolaire 1973-74, 1,342 élèves-officiers étaient inscrits à temps plein aux Collèges militaires canadiens: 650 au *Royal Military College*, 453 au Collège militaire royal de Saint-Jean et 239 au *Royal Roads Military College*.

**Cours d'état-major et de défense: Programme de perfectionnement professionnel des officiers des Forces canadiennes.** On offre actuellement un nouveau programme de cours de perfectionnement professionnel à quatre niveaux à l'intention des officiers.

Le Cours d'état-major subalterne se donne à l'École d'état-major des Forces canadiennes à Toronto (Ont.). Il s'agit d'un cours de 10 semaines donné quatre fois par an à des capitaines subalternes choisis dans toutes les classes d'officiers. L'objectif du cours est de préparer les officiers subalternes à remplir des fonctions générales d'état-major correspondant à leur grade et de leur procurer une formation qui leur permettra de progresser dans leur carrière. Le cours comprend des études sur les fonctions d'état-major, le processus de communication, la connaissance des services, le commandement et la gestion, le professionnalisme et les affaires courantes.

Le cours de commandement et d'état-major subalterne (Terre) est un cours de 16 semaines qui se donne deux fois par an au collège de commandement et d'état-major des